
PROVINCE DE QUÉBEC43^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 29 NOVEMBRE 2024

CABINET DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE*Québec, le 29 novembre 2024*

Aujourd'hui, à onze heures quarante, il a plu à Son Excellence la Lieutenant-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 63 Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenant-gouverneure.